



MARDI, 6 MARS 1888

Demain, mercredi des cendres, la chambre des communes ne siégera pas.

La séance d'hier, la chambre a adopté un certain nombre de bills privés, et à la suite d'une discussion à laquelle ont pris part M. Girouard, l'honorable M. Mitchell et sir Hector Langevin, le bill constituant en corporation la compagnie d'estacades de Montréal et d'Ottawa a été retiré.

M. Davin a réclamé par voie d'ordre la chambre, copie concernant les pièces de l'affaire du constable de la police à cheval du Nord-Ouest, A. D. Ioutz A. la suite d'une réponse de sir John A. Macdonald, divers membres se sont écriés contre la pratique qui tend à porter devant la chambre ces questions d'un caractère purement personnel et administratif, et la motion a été rejetée.

Sir Charles Tupper assistait, hier, à la séance de la chambre des communes. Un fauteuil lui avait été réservé sur le parquet de la chambre.

Les mouvements de l'opinion publique en France donnent lieu chaque jour à de véritables surprises.

Le général Boulanger est élu dans presque tous les départements où il se présente, et même à Paris il réunit une énorme majorité, due en grande partie, affirmément à l'influence de la Ligue des Patriotes.

Quelques jours après on apprend que la Ligue des Patriotes vient d'être dissoute violemment par le gouvernement. On se figure qu'il y a avoir des troubles, que la chambre va céder à une énorme majorité un vote de blâme contre le ministre.

Pas de tout. Le ministre obtient une majorité de plus de 100 voix, et presque tous les journaux s'accordent à dire qu'il a bien fait.

Ce serait à y perdre son latin, s'il ne fallait conclure de ces contradictions qu'il y a en ce moment une question qui domine toutes les autres, celle de la tenue des partis politiques pour assurer l'exposition de 1889.

Ce n'est évidemment pas le ministre Tirard qui a la majorité à la chambre des députés, c'est l'exposition universelle.

L'honorable M. Foster, ministre des finances, doit présenter aujourd'hui à la chambre son exposé budgétaire.

L'Evening Journal se plaint amèrement que les Irlandais canadiens, qui n'ont plus rien à voir avec le Vert Erin, se croient encore permis d'être Home Rulers et d'envoyer des adresses de félicitations à M. Parnell.

Pour un journal qui se croit permis d'être partisan de la Fédération Impériale, et qui a pour dogme l'indivisibilité des intérêts des diverses parties de l'Empire, la prétention est un peu forte.

C'est le Sic vos non vobis dans toute sa beauté.

L'Empire relève avec beaucoup de raison le caractère irrégulier et singulièrement dangereux qui tend à prendre dans la question des rapports du Canada avec les États-Unis, l'attitude de certains hommes publics.

Nous avons déjà vu dans M. Charlton un membre parlementaire qui des États-Unis à la Chambre des Communes. Nous avons dans M. Erasmus Wiman un ambassadeur du parti libéral qui s'est déjà attribué la direction de la télégraphie commerciale entre les deux pays.

Si les choses suivent leur cours, M. Wiman va avoir, lui aussi, dans la personne de M. Butterworth ou de tel ou tel autre des représentants au congrès de Washington.

Il résulte de cette organisation étrange et anormale un amalgame de motions, de votes, de députés télégraphiques internationaux qui présentent tous les caractères d'un intrigue.

M. Wiman a-t-il besoin de rassurer ses amis des États-Unis sur les dispositions du Canada, bien vite, Sir Richard Cartwright ou M. Laurier déposent une motion, et les hommes publics des États-Unis apprennent qu'il faut se garder de traiter avec notre gouvernement officiel parce qu'on obtiendrait mieux des libéraux canadiens le jour où ils seront au pouvoir.

Les libéraux canadiens ont-ils besoin de fortifier leur situation en donnant à la réciprocité quelque apparence plausible? Aussitôt M. Wiman se met de nouveau en campagne, et quelqu'un de ses représentants à Washington obtient le vote d'une résolution qui n'a aucune portée pratique, mais qui est faite tout exprès pour permettre aux libéraux canadiens d'affirmer que la réciprocité est possible et que les hommes d'état de la république voisine n'y sont pas opposés en principe.

Autant de bons billets que La Châtre des deux côtés de ligne. Mais c'est égal, ce n'est pas comme cela qu'on mène les affaires sérieuses.

Sur la motion de Sir Hector Langevin il a été résolu hier, que pour le reste de la session les affaires du gouvernement aient la priorité, les jadis, après les questions aux ministres.

L'omission de plusieurs mots a rendu tout à fait incompréhensible l'entrefilet que nous avons publié, hier, sur l'étrange position prise par M. Charlton.

Nous avions dit que M. Charlton abusait de la bienveillance avec laquelle les directeurs d'Ottawa ont confié leurs suffrages à un naturaliste pour prononcer à la chambre des communes d'Ottawa des discours dans lesquels il s'efforce de démontrer la supériorité des terres du Far West américain sur les terres du Manitoba et du Nord-Ouest canadien.

La suppression des mots que nous reproduisons est italiques, survenue par suite d'un erreur typographique, nous avons l'air de faire un reproche à M. Charlton d'avoir dit du bien des terres du Manitoba, ce qui n'est pas le fait vrai et qui n'aurait pas de sens.

Les États-Unis et la Fédération Impériale

La Revue des Deux-Mondes du 15 février, qui nous est parvenue par le dernier courrier, contient un article intéressant du duc de Noailles sur le centenaire de la constitution des États-Unis. Ce n'est pas que cet article ne contienne diverses erreurs d'appréciation qui nous frappent au premier abord et qui passeront inaperçues de l'autre côté de l'océan. L'état social et politique de l'Amérique est encore en grande partie lettre c'ose pour les Européens. Les uns en parlent en théoriciens, comme faisait jadis M. Laboulaye, et dissertent sur les garanties consacrées par la constitution des États-Unis, en ignorant l'histoire intime du peuple américain et le fonctionnement de sa constitution. Ceux qui ont visité et étudié le pays, rapportent quelques faits; mais tout ce qu'ils ont vu est si contraire à leurs habitudes d'esprit, qu'ils risquent de le mal interpréter et de tomber dans des appréciations exagérées, par conséquent contraires à la vérité. Le plus souvent c'est le pessimisme qui prévaut. L'Européen, épris de la démocratie américaine qui débarque aux États-Unis, rêve d'un Eden, d'un paradis terrestre démocratique où toutes les misères du vieux monde seraient ignorées; et comme il lui faut beaucoup rabattre de son rêve, il revient mécontent, désabusé, choqué par les excès et par les abus de la démocratie, et il en trace un tableau qui est vu beaucoup trop en noir.

M. le duc de Noailles est un des Français qui paraissent le mieux connaître l'Amérique. Il s'y intéresse; et il est visiblement en rapport avec les hommes publics des États-Unis, il reçoit les publications américaines et il se tient au courant du mouvement politique. Cependant ses vues ne sont pas exemptes du défaut commun à la plupart des Européens qui traitent de ces questions; et nous ne nous arrêrions point à ses appréciations s'il n'avait été amené, dans l'article auquel nous faisons allusion, à traiter de la Fédération Impériale, et s'il ne nous ouvrait un jour très intéressant sur la façon dont cette idée de la Fédération Impériale est comprise dans les pays.

Remarquons tout de suite que, plus sagaces en cela que les toriers anglais du Canada—les européens ont compris du premier coup qu'il ne s'agit pas de fédérer l'Amérique, mais de fédérer l'Amérique sans que les États-Unis fussent appelés à y prendre part et à y jouer un rôle prépondérant.

La Fédération Impériale n'est-elle point, par essence, le groupement de tous les peuples de race anglo-saxonne répandus dans le monde, et les États-Unis ne sont-ils point le rameau le plus vigoureux, parmi ceux qui se sont détachés de l'ancien tronç? Si la race anglo-saxonne représente 100 millions d'hommes, les États-Unis figurent dans ce chiffre pour 60 millions. D'ailleurs M. Gladstone l'a écrit lui-même, il y a un an: "Nous voyons, dit-il, dans le North American Review de décembre 1887, se dessiner dans le lointain la plus séduisante perspective pour tout anglais et tout américain: celle d'une influence morale puissante ou même souveraine, qui peut, sans être cherchée, échoier avant un siècle à la race anglo-saxonne, grâce à la prépondérance de sa force numérique toujours croissante, ainsi qu'à son active et pénétrante énergie dans l'ordre matériel et mental des choses."

La plupart des penseurs qui se sont occupés du groupement futur de la race anglo-saxonne, M. Seeley, le célèbre historien Froude, l'américain Mercure Conway n'ont eu garde d'oublier les États-Unis. N'est-ce pas M. Froude qui a écrit: "Au besoin nous remonterons à l'Angleterre jusqu'aux embouchures du Mississippi."

Le duc de Noailles, dans son article, comprend très bien que si les colonies anglaises, telles que le Canada ou l'Australie venaient à souhater une union anglo-saxonne, leur tendance les porterait plutôt du côté de la démocratie américaine, que du côté de l'aristocratique Angleterre; et il étudie dans les différents livres qui ont paru sur la Fédération Impériale les rêves divers, quelques-uns très étranges, aux quels a donné lieu le problème de sa réalisation pratique.

Commencerait-on par une sorte de Zollverein dans lequel les États-Unis s'empresseraient de fournir exclusivement les denrées de première nécessité à l'île douanière?

Verrait-on ensuite l'admission des notes déjà qualifiée de *Sea-union*? Verrait-on quelques lords sénateurs, accompagnés de hauts délégués coloniaux, aller siéger au Sénat de Washington, et réciproquement quelques sénateurs lords venir prendre séance à la chambre des Pairs de Westminster? Le gouvernement de l'union se rapprocherait-il de la royauté ou de la présidence? M. Mercure Conway, qui n'y va pas de main morte, propose "d'importer tout de suite aux États-Unis le prince de Galles pour l'investir de la présidence à vie."

Nous ne voyons pas insister plus que de raison sur ces fantaisies dont quelques uns, assurément, sont fort originales. Nous ne les relevons que pour appeler l'attention des fédéralistes fanatiques du Canada sur la façon dont la Fédération Impériale est comprise ailleurs. Qu'ils y prennent garde, car ils pourraient bien se trouver, un jour ou l'autre, avoir couvé un œuf de canard; et, au point de vue du Canada, la Fédération Impériale et l'annexion, sont des termes beaucoup moins éloignés l'un de l'autre qu'ils ne paraissent le supposer.

Les députés libéraux de la province de Québec affirment que M. Laurier prendra la parole pour combattre la motion de M. O'Brien sur le non-dévoûment du bill des Jésuites.

M. Mills, d'Annapolis, a donné avis du dépôt d'une motion sur l'annexion de la Nouvelle-Angleterre avec le Canada. M. Mills invite les États de la Nouvelle-Angleterre, qui ont formé le premier noyau de la puissance anglo-saxonne en Amérique, à reconnaître que le régime républicain a mal réussi, et à se résigner au Canada pour rentrer dans le faisceau de l'empire britannique.

Evidemment l'auteur de cette motion a voulu répondre aux menées qui tendent à pousser le Canada dans le mouvement de l'annexion aux États-Unis. Cette réponse n'a qu'un tort. Elle manque de sel.

Leveque et le Journaliste

On lit dans la Minerve: Dans un document d'une gravité qui n'a échappé à personne, un des admirateurs de l'Étendard écrivait dernièrement que le devoir de la bonne presse par rapport à l'antirépublicanisme était de recevoir avec respect les avis de son évêque.

Le Souverain Pontife a l'air de trouver que c'est trop pauvre! Nous faisons en effet dans le dernier numéro de l'Étendard, le 8 février 1889 qu'à Mgr l'Archevêque d'Ottawa, sollicitant pour ce journal une bénédiction apostolique, le Saint Père répondit qu'il donnait volontiers cette bénédiction si le journal était parfaitement catholique et si son rédacteur était disposé à suivre volontiers la direction épiscopale.

Et Sa Sainteté ajoutait que "les journalistes ne doivent pas être seulement respectueux pour leur évêque, mais obéissants aussi. Quant à la parole d'obéissance, l'évêque n'accepte franchement la direction que l'évêque juge à propos de leur donner."

Le "respect" ne suffit donc pas il faut de plus "l'obéissance" et non pas seulement l'obéissance à l'évêque, mais l'obéissance même à des avis, à "la direction" que l'évêque juge à propos de donner.

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'Étendard publie un nouvel article dans lequel il revient, fort timidement d'ailleurs, sur ses avis précédents, relativement aux comptes de la Province de Québec. L'Étendard a me ait à se figurer que l'administration libérale n'est pas en déficit; mais visiblement il n'y parvient qu'à moitié.

Le Globe ne dit que peu de mots sur le vote de la chambre des représentants de Washington relativement à la motion de M. Hill. Il trouve—et il constate qu'il est en ce point d'accord avec sir John—que c'est la marque que les américains ne sont pas hostiles à l'idée de traiter, et qu'il y a base pour des négociations futures; mais l'organe libéral n'adopte pas dans leur entier les dispositions contenues dans la motion Hill.

Le Monde n'est pas partisan de la motion Hill. Il trouve que cette alliance se trait celle du pot de terre et du pot de fer, ou bien encore celle du loup et de l'agneau. Il n'a pas tort.

Le Star n'est pas beaucoup plus séduité. Il dit qu'à tort ou à raison, et par suite de la tournure que la campagne a prise depuis deux ans, la réciprocité ou l'union commerciale sont devenues chez nous des termes synonymes de l'annexion, et il ajoute que le Canada ne veut pas de l'annexion.

Le Courrier des États-Unis est un peu comme les enfants terribles. Il donne la note exacte sur la motion Hill en disant que la chambre des représentants a voté pour répondre par un acte de courtoisie aux résolutions d'un certain nombre de chambres de commerce et d'assemblées publiques au Canada.

Autrement dit, c'est une simple carte de visite, et cela ne tire guère plus à conséquence. Nous nous en doutions bien un peu.

L'Empire relève une lettre dans laquelle M. Erasmus Wiman, maintenant la motion Hill, dit qu'en cas d'union commerciale les recettes des douanes pourraient être équitablement divisées entre les deux pays par proportion à la population.

L'Empire constate avec raison que dans l'hypothèse de cet "arrangement équitable" nous paierions, d'un côté, beaucoup plus élevés qu'à présent, pour recevoir un revenu moindre.

En effet le tarif serait élevé en moyenne à 42 pour cent, et les recettes, partagées sur la base de la population, nous donneraient environ \$16,000,000 contre \$22,000,000 qui ont été perçues en 1888 par les douanes canadiennes.

La Patrie, que ses ardeurs boulangistes ont rendue amoureuse de la dictature, en France, se plaint aujourd'hui de l'incohérence parlementaire.

Un joli mot à renvoyer aux incohérents de Québec: "L'Électeur triomphe en trois colonnes, parce que M. Desjardins a prononcé au mois de février 1883 un discours sur les finances qui était plein d'erreurs."

Conclusion: la prospérité financière est sans égale en 1889.

La Presse se plaint avec raison de la mauvaise qualité des timbres-poste. "Depuis quelques temps, dit-elle, le public remarque que les timbres-postes contiennent difficilement lorsqu'on les applique sur les lettres. Le moulage dont ils sont enduits est évidemment de mauvaise qualité. Nous attirons l'attention des autorités fédérales à ce sujet. Il y a un grand nombre de lettres qui ne se rendent pas à destination, parce qu'elles ont perdu le timbre qu'on y avait mis. Il en résulte des encombrements assez sérieux pour que le gouvernement prenne les moyens de remédier à l'état de choses dont le public se plaint."

L'Evening Journal publie sur la question des Jésuites un nouvel article contre le bill de M. Mercier, qui se termine par les considérations suivantes: "Les deux partis politiques redoutent l'agitation contre le bill. Dans l'Ontario, de même que dans l'Ottawa, les organes reconnus de chaque parti dénoncent l'agitation qui se fait. Les conservateurs craignent de nuire au gouvernement; les libéraux, sachant que leurs chefs n'ont pas déparlé à leurs alliés catholiques, craignent de nuire à leur parti par n'avoir pas dévoué le bill, veulent opérer une diversion en disant que les députés protestants conservateurs de Québec n'ont pas protesté contre ce bill."

Il sera intéressant, continue le Journal, de savoir si le gouverneur de la chambre des communes, sur la motion de M. O'Brien blâmant les députés qui placent les principes au-dessus des considérations de parti, ont donné par le Journal un avis juste et comme le Journal n'est pas suspect, elle est intéressante à relever à titre de réponse aux calomnies absurdes que certains journaux libéraux avaient essayé de diriger contre sir John A. Macdonald et contre les chefs du parti conservateur.

CONSEIL-DE-VILLE

La séance régulière du Conseil de Ville d'Ottawa a eu lieu, hier soir, sous la présidence du maire, M. Erratt.

Pour les échevins étaient présents, à l'exception de MM. Askwith et Gordon.

Au nombre des pétitions il y en a une de Mme Veuve Roy et M. G. Neville, demandant permission d'ouvrir un état de boucher au coin des rues St. André et King—Renvoyée au comité des marchés.

Une pétition émise par M. Luke Cizer et autres demandant que le règlement concernant la fermeture à bonne heure soit pas rappelé.

M. W. H. Lewis donne avis par lettre qu'il a terminé la construction du poste de police.

Le rapport du comité des finances nous apprend que le bureau de M. Lett, soulevé une opposition de la part de M. Farrell qui prétend que la position au ait dû être donnée à M. Fox, frère du commissaire précédent. Un amendement de M. Farrell à cet effet, appuyé par M. Laverdure, ne réunit que cinq votes; ceux de MM. B. Nigham, Farrell, Haney, Laverdure et O'Leary.

Le comité nommé pour considérer la demande de rapport du règlement pour la fermeture à bonne heure fait un rapport favorable à la demande.

M. Durclet propose, en conséquence, appuyé par M. Heney, que le rapport du comité soit adopté et que le comité des règlements soit chargé de préparer un règlement pour rappeler celui de la fermeture à bonne heure.

M. Pêchevin Monk propose comme amendement que le rapport soit de nouveau renvoyé devant le comité avec instruction de prendre connaissance de la pétition de M. Guzman et autres.

M. Farrell parle en faveur de l'amendement de M. Monk. Il se déclare partisan de la fermeture à bonne heure, et dit que c'est un pas dans la voie de la diminution de la journée de travail, demandée par les associations ouvrières. Il dit que le gouvernement fédéral devrait adopter une loi semblable à celle d'Ontario.

M. Roger dit que le gouvernement pourrait faire en même temps une loi pour diminuer les salaires en proportion de la diminution de la journée de travail.

Durclet Hilt qui est surpris de voir le champion des Chevaliers du Travail insister sur la fermeture des magasins à bonne heure, lorsque ce sont les ouvriers eux-mêmes qui souffrent le plus de ce règlement.

L'amendement de M. Monk est finalement adopté par le vote suivant: Pour—MM. les échevins Baptie, Borthwick, Butterworth, Campbell, Crannell, Dalglis, Farrell, Henderson, Hill, McLean, Monk, O'Leary, Scrim et Stroud—14.

Contre—M. Bingham, Durclet, Heney, Hutchinson, Latour, Laverdure, Roger et Scott—8.

M. Pêchevin Durclet, président du comité du feu et de l'éclairage, soumet le rapport du comité en faveur de la vente de quatre chevaux des pompiers et de l'achat de quatre autres. Le rapport soumet l'acceptation des souscriptions pour la nourriture des chevaux. Le rapport est adopté.

Sur motion de M. Henderson le conseil décide que la taxe sur les restaurants de tempérance, fixée en 1888 à \$30 par an, soit diminuée à \$20, suivant le nouveau statut provincial qui ne permet pas de dépasser ce chiffre.

M. Henderson explique que ce n'est pas son intention de mettre à exécution le règlement, mais simplement de le rendre conforme à la loi, afin que l'on puisse s'en servir si le besoin s'en faisait sentir. Ce règlement vise toutes les maisons où l'on donne à manger.

M. Pêchevin Henderson donne avis d'une motion pour la prochaine séance de la commission et dont il sera d'autoriser le maire à convoquer une assemblée des maires des municipalités de la province, à l'endroit qui sera jugé convenable, dans le but de discuter les amendements qu'il sera nécessaire d'apporter à l'acte municipal afin d'abriter toutes les exemptions de taxe.

Celui-ci est ensuite ajourné.

BAL OFFICIEL

Le premier bal officiel donné par Son Excellence le Lord Sackville à Ottawa, hier soir, à Rio-au-Hull. La décoration des salles, le menu du réveillon, les toilettes, la musique, tout concourait pour faire de ce bal un des plus beaux qui aient été donnés à Rideau Hall.

Le quadrille d'honneur a été dansé par Son Excellence et Lady Caron, Sir Hector Langevin et S. E. Lady Stanley, Sir A. P. Caron et Madame Costigan, Hon. John Carling et Madame Dewdney, Hon. G. W. Allan et Hon. Madame Colville, Sir Eric Cartwright et Lady Alice Stanley, Captain Colville et Lady Middleton, Hon. Edgar Dewdney et Madame Bagot.

Un nouveau commerce

Expédition de bois franc en Angleterre

Un nouveau commerce pour le district d'Ottawa a été inauguré ici l'année dernière. Quelques commerçants de bois de Montréal ayant l'année dernière, des commandes de frêne et merisier à remplir pour l'Angleterre, en avaient fait tailler à Châteaufort, dans le comté d'Ottawa. Ce premier essai avait donné satisfaction, MM. Dobell et Beckett ont donné un contrat à M. J. B. Laflamme, de Eardly, pour 35,000 pieds de frêne et merisier en bois carrés. M. Laflamme a ouvert des chantiers à Châteaufort, et il descend le bois en traineaux, ce hiver, jusqu'à la station du Pacifique à Hull, d'où on l'expédie en chers à Montréal.

Le frêne et le merisier à Châteaufort est de qualité magnifique. Dans un seul frêne on a coupé jusqu'à trois longueurs de 15 à 20 pieds d'un bois mesurant 27 pouces carrés.

M. Lambert, d'Ottawa, a aussi pris un contrat pour une autre maison. Mais il expédiera son bois sur des barges au printemps. On le transporte actuellement à la baie d'Ironside sur la rivière Gatineau.

Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa, toujours prête à faire partager au public les joies et avantages de la science, ouvrira, dimanche prochain, un cours de lectures publiques. La première aura pour sujet: "Éducation intellectuelle et morale de la jeunesse, et sera donnée en anglais par le R. P. A. Nolin, O.M.I., professeur de littérature. Son talent oratoire et son goût littéraire nous garantissent une véritablement remarquable conférence. Les portes de la salle académique, seront ouvertes à 7 30 heures et la lecture commencera à 8 heures p.m. Entrée libre.

Atteints, atteints samedi matin la grande vente de Larose & Cie commencera.

Quelque chose DE MERVEILLEUX!

Nous avons en magasin environ 300 différents patrons de nouveaux gilets courts pour dames. Ce sont tous des échantillons pour le commerce du printemps. Les dames peuvent à coup sûr en choisir un et avoir la dernière mode.

Les ayant achetés à la moitié des prix réguliers, vu que ce sont des échantillons, ce qui ne diminue pas leur valeur, nous pouvons les vendre à des prix ridiculement pas.

N. B. — Premiers arrivés premiers servis. (Nous ne pouvons faire autrement.)

CHEAPSIDE

Coonie de Terre-neuve.

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terre-neuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terre-neuve, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connell and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances

INSPECTER vos POIDS

PRITCHARD ET ANDREWS GRAVEURS EN GENERAL

LE SOUSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 88, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

POUR VOTRE PHOTOGRAPHIE

ALLEZ AU STUDIO

NAPOLÉON BELANGER

140 — RUE SPARKS — 140 OTTAWA.

Il fera l'honneur d'y recevoir ses amis et le publi en général.

Visteurs toujours bienvenus!

Ne craint pas la concurrence

AVIS AUX AMATEURS DE SPORT

Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc. etc.

J. D. HUNTON & CIE

384 Rue Wellig on 384

POUR LA Figure, les Mains, le Poan et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amande de Hilde, Gélée de Concombre et des Roses de Melotiers.

R. A. McCORMICK CHIMISTE ET DROGUISTE

75-RUESPARKS-75

Prescription pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-3-80

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successor of L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU— Coin des Rues Elgin et Sussex OTTAWA, Ont.

BELCOURT & MACCRACKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUEBEC

O'GARA & REMON AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Bay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

Walker, McLean & Blanchet, AVOCATS

No. 34 Rue Elgin, Ottawa (EN FACE DE RUSSELL)

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc.

TAYLOR McVEELY AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLLICITEURS

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc.

Bradley & Snow AVOCATS, SOLLICITEURS

GUNDRY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc.

DENTISTERIE ELEGANTS ATELIER DE DENTISTE A HULL

F. F. LEMIBUX Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements publics.

DR FISSIAULT —DENTISTE— COIN DES RUES RIDEAU ET SUSSEX

Mme LETCH, 435 rue Wellington

Mlle COLLINS toujours en magasin un assortiment complet d'articles de mode à des bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

CHERCHER VOTRE PAIN, FARINE, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union, D. Lévesque, propriétaire. Téléphone 216

JOHN KERRIGAN PLOMBIER SANITAIRE

Mlle STEWART

WAJCKER McLEAN & BLANCHET AVOCATS

NOUVELLE INVENTION

R. A. McCORMICK CHIMISTE ET DROGUISTE

75-RUESPARKS-75

Prescription pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-3-80

UNE VE

DE COU

CHI

PIGEON

PIGE

Enseigne de la B

RUE RID

STROUD &

Vendunt dipl

choix pour le

nime de 30

livre, soit du

Japon ou du M

109 Rue Rid. au et 172

DERNIERE

PROFESSIONNELLES

ARMAN, LL.B., Notaire, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

McLEAN & BLANCHET, Notaires, etc.

UNE VENTE DE COUPONS CHEZ LE PIGEON & CO.

Enseigne de la Botte Noire

RUE RIDEAU

STROUD & Freres

Vendent un Thé de choix pour le prix minime de 30cts par livre...

DERNIERE HEURE

Incendie à Berthier, 4—Le nouvel édifice érigé ici par la Banque Vile Marie...

La situation aux îles Maldives, Londres, 4—Des nouvelles de Samoa annoncent que le conseil d'Allemagne et Matsafa ont conclu une trêve...

Maladie du fils de Gladstone, Londres, 4—L'ainé des fils de M. Gladstone, Guillaume, est souffrant de paralysie...

PETIT COURRIER

L'Internationale d'Emerson a cessé de paraître. Aux voyageurs du commerce Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons...

Les commissaires d'école de Hull se sont réunis hier soir. Il n'y a eu aucune affaire importante.

Une réunion spéciale de l'association littéraire de St. Patrice aura lieu ce soir.

ON DEMANDE un forgeron capable de travailler dans les voitures, un bon ouvrier. S'adresser à P. BOLLEAU, 4-2 No. 28 rue Clarence.

M. Coquelin, célèbre acteur français, est arrivé hier à Montréal, où il a commencé le soir une série de représentations à l'Académie de Musique.

LA LOUER—A moitié d'une terre située au ter. Aymer et Hull. P. ire application au bureau d'Enregistrement, Hull, Province de Québec.

La nomination du major Dugas au commandement du 65me bataillon avec le grade de lieutenant-colonel a paru samedi à l'officiel.

Valises pour voyageurs faites sur ordre par Harwood et Lecourt, manufacturiers de valises, 518 rue Sussex.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau.

Son Honneur le juge Dubuc est parti de Winnipeg, samedi, pour Montréal, afin d'assister aux funérailles de son père.

Les sociétés irlandaises de Québec commencent à s'agiter pour organiser une grande célébration pour le jour de leur fête nationale.

Le chef du Ciel se trouve à St. Jean-Victor pour les affaires de conscience qui ont été soulevées pendant les terribles épreuves d'ici-bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montréal, Jones de mariage, à l'Église de St. Jean, samedi, à 10 heures.

Un chien appartenant à Tom Johnson de Winnipeg, a obtenu le premier prix à l'exposition de chiens tenue à New-York, la semaine dernière.

Les personnes désireuses de se procurer un sac portatif (sac à dos) à bon marché, doivent aller chez Harwood et Lecourt, 518 rue Sussex.

Manufacturiers de Valises. Pour avoir une bonne valise à l'épreuve de la Manufacture, 518 rue Sussex.

M. J. A. Brouse a acheté la propriété de Swallow, coin des rues Sparks et O'Connell, autre fois occupée par l'association des jeunes gens.

Spécimens et courtes

Il y aura de grandes courses sur le lac Léamy samedi prochain entre les chevaux d'épaves d'Ottawa et Hull. Il y aura aussi une grande course free for all, pour les chevaux de 3 minutes. Des clubs de raquettes d'Ottawa, de Hull, de Montréal et de Carleton Place prendront part à une course en raquettes. Des médailles seront distribuées en prix d'argent.

A part le grand dîner de charité de l'Orphelinat Saint Joseph, ce soir, vers les six heures, il y aura demain lunch aux crêpes, de midi à deux heures, et chaque autre jour de la semaine lunch ordinaire, à la même heure, lesquels seront servis par les dames patronesses de l'œuvre des orphelins.—Prix des gâteaux : 25 centimes.

Compagnie de chemin de fer du Lac Temiscamingue

L'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu ce matin. Le rapport a été adopté. Les directeurs élus sont : Sa Grandeur Mgr Duhamel, Rév. P. E. Gendreau, Joseph Tassé, le juge L. A. Olivier, M. G. Olin, A. Gravelle, A. Potvin, La salle Gravelle, Em Tassé. A une assemblée subséquente les directeurs élus. M. Em Tassé a été élu président et M. le juge Olivier, vice-président de la compagnie.

Les membres de la Société St. Antoine de Padoue sont priés de s'assembler, en aussi grand nombre que possible, jeudi, 7 courant, à 7 heures précises, à la salle Ste. Anne, pour affaires importantes.

NECROLOGIE

C'est avec peine que nous apprenons le décès de dame Marie Sophie Corinne Wilson, née Globensky, âgée de 32 ans, épouse de Dr. F. C. Wilson et fille aînée de M. Globensky, seigneur de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

Nous offrons nos condoléances les plus sincères à la famille éplorée dans cette suprême affliction.

BELLE FETE RELIGIEUSE A ST ANTOINE DE PERKIN'S MILL

Dimanche dernier, le 24 courant, avait lieu dans la paroisse de St. Antoine de Perkin's Mill, une cérémonie bien touchante dont les habitants de Perkin's Mill parleront longtemps.

Une magnifique croix et trois belles statues, fruit de la générosité de quelques bonnes âmes charitables allaient être bénies et exposées à la vénération des fidèles.

Le Révérend Père Languevin du Collège d'Ottawa fut des mieux inspirés et des plus propres à réveiller dans le cœur des chrétiens de la Blanche un grand amour pour le signe de notre rédemption et une grande dévotion envers le Sacrement de Jésus, la Ste Vierge et St. Joseph, dont les statues seront à maintenant pour les encourager dans la pratique des vertus chrétiennes. Puis le Révérend Monsieur Champagne, curé de la Gatinque, a prononcé une messe irlandaise qui rappela en termes chaleureux les avantages inappréciables d'une piété solide et d'une dévotion à toute épreuve envers nos protecteurs du ciel.

Après la Ste messe, durant laquelle furent exécutés divers morceaux de musique fort belle et religieuse, près de 80 personnes prirent place autour d'une table des plus succulente et due à l'activité infatigable de Mme Doré qui a certainement droit à la reconnaissance des hôtes du jour.

La statue du St. Cœur de Jésus a été donnée par Mme T. C. Rogier, d'Ottawa; celle de la Ste Vierge par les jeunes demoiselles de la paroisse; une lampe du sanctuaire par les dames de la paroisse et les jeunes gens ne voulant pas rester en arrière ont généreusement donné celle de St. Joseph.

Voici les noms des protecteurs, qui fidèles à l'appel ont daigné coopérer à cette fête.

Révérend Monsieur Champagne, curé de la Gatinque; Mme Champagne; M et Mme Chevrier; M et Mme Robitaille; M P; M et Mme Rochon; M P; M et Mme Cormier; M et Mme D'Orsonne; M et Mme Tetreau, notaire; M et Mme Routhier, médecin; U. Gratton.

D'Ottawa:—M et Mde Healy, Mr McDonald C. P. R.; Mde Martin, veuve; M et Mde Béard, marchand; M et Mde Richard; M Duford.

Gatineau:—M et Mde Sylvain, maire; Mme Ve Ennis; M et Mde Latour; M et Mde Do é; M et Mde Beland; M et Mde Demers, médecin; M et Mde Poirier, marchand; M et Mde L. Charette; marchand; M et Mde Elis Claire; M. McCurdy; M et Mde McGary; M et Mde Vigneau; M et Mde Moreau; M et Mde T. Desmarais; M Mde L. Quinn; M et Mde N. Roy.

Templeton:—M et Mde Hormidas Beauchamp; M et Mde Caméau; M et Mde McLaurin; M et Mde McLaurin; M et Mde Pellissier; M S. Barbeau; M et Mde Desziel; M et Mde McMullin; M et Mde Grandmaison.

Angers:—M et Mde C. Cousneau; M et Mde Z. Routhier; M et Mde Moncton; M et Mde C. Charvin; M et Mde Bertrand; M et Mde D. Parry.

De la paroisse de Perkin's Mill: M et Mde L. Savage; M N Beauchamp; M L. Dower; M Madame O'Brien; M et Mde A. Dufresne; M et Mde F. Schullion; M C. Charrois; M et Mde T. Francy; M et Mde P. O'Brien; M et Mde M.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Préfecture de N. O'Garra.

Lundi, 4—La cause des trois accusés pour meurtre est de nouveau remise à jeudi.

Minnie Turner, vende de boissons sans licence, \$100 et les frais.

James Hickey, vol d'habits chez M. Grison, six mois de prison.

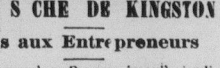
Joseph Brazau, pour avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes chez M. J. B. Latremouille, six mois de prison.

Wm Schofield, vol de \$1, une semaine de prison.

Ma di, 5—Henry Little, pour avoir trompé la paix, \$2 d'amende et \$1 de frais.

P. McKenna, pour avoir répandu des condres sur la rue, acquitté.

James Hart, assaut, cause remise à demain.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On rec-va à ce Bureau, jusqu'à jeudi, le 28 mars, de mars prochain inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-signe, avec la suscription: "soumission pour la cale sèche de Kingston, pour la construction d'une cale sèche, à Kingston, Ontario, suivant les plans et les devis que l'on pourra voir à partir de mercredi, le 6 mars prochain, au bureau de l'ingénieur, 20 rue Union, à Kingston, et au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Le soumissionnaire s'est avisé qu'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les formules imprimées, que l'on fournira, accompagnées d'une lettre certifiant que le soumissionnaire a soigneusement examiné la localité et s'est assuré de la nature de toutes les terres, et de la nature de toutes les constructions et de la nature de toutes les constructions et de la nature de toutes les constructions.

Par ordre, A. GODELL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa le 19 février, 1889. 314-5-6-7

SOLMIONS DEMANDES

DES SOLMIONS seront reçues par le chef de l'ordre de l'association des travaux publics. Ce chiffre sera continué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne s'acquiesce pas à l'indemnité. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le dépôt-partement sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission soumissionnaire.

Par ordre, A. GODELL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa le 19 février, 1889. 314-5-6-7

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

Habillements de messieurs, faits et réparés. Satisfaction garantie. A. DAoust, tailleur, No. 18 rue Nicholas, Ottawa. Jan 9 la

T. J. SEATON

Horloger et Bijoutier, Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, Anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis.

TOUJOURS EN MAGASIN, SAUCISSES ET BOUDINS

En gros et en détail chez CHARLES MICHON, Etal No. 3, Marché By.

N. LANDRY

Plombier Sanitaire, POSEUR D'APPAREILS à GAZ Et à Eau Chaude, Etc.

FERRONNERIES

McDougal & Cuzner, Entrepreneur, 128 RUE RIDEAU, OTTAWA. PRIX MODERES

FOURNITURES de MAISON

LISTE DES PRIX Bryson, Graham & Cie.,

- TAPIS TAPESTRY--30c., 35c., 45c., 50c., 65c. TAPIS BRUXELLES--65c., 75c., 90c., \$1.00, 1.10. TAPIS FICELLE--17c., 20c., 25c., 35c., 50c., 65c., 75c., 85c. COUVERTES BLANCHES--\$1.75, 2.20, 2.50, 2.75, 3.00. SERVIETTES DE TABLES--40c., 50c., 75c., \$1.00, 1.25. COUVERTS BLANCS--75., 90., \$1.00., 1.10., 1.25., 1.50.

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

INTERCOLONIAL

La Route de la maille Royale, de Passagers et Fret entre le Canada et la Grande Bretagne.

TAPIS ! TAPIS

Préparés. Sommier élastiques, Matelassés, Voitures d'Enfants, Chaises de repos et sofas.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR DE TAPISSERIES AMERICAINES, ANGLAISES ET BOISSEMIERES.

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE BALANCES

AN DELA DE 100 DIFFERENTS GENRES DE BALANCE.

CLAQUES Pour Dames

25cts 25cts 25cts CHAS. J. BOTT, Entrepreneur.

Pommes Funebres

McDougal & Cuzner, Entrepreneur, 128 RUE RIDEAU, OTTAWA. PRIX MODERES.

EMPLOYEZ

Les Peintures préparées de Howe, pures et sans égales dans le monde.

E. A. LEPROHON

ARCHITECTE, BUREAU: VICTORIA CHAMBRES, 2ème étage, chambre No. 9. Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES

COSTUMES : : D'HIVER Scènes appropriées. Tout de première classe AU STUDIO DE PITTAWAY & JARVIS 117 RUE SPARKS

Hotel - Riendeau

Tout sur le plan Européen et Américain. 64 RUE ST GABRIEL, MONTRÉAL.

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Peintures préparées, Huiles, Pastels, Vitres, Etc.

Articles de Peintre en Général

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE BALANCES CANADA.

M. J. & P. CULLET

ÉPICERIES, Coin des Rues York et Cumberland OTTAWA.

P. ABERUB & FRERE

Successeurs de P. A. Roy, commerçants de Fruits, Poissons, Huîtres, Conerves, Conditeries.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de "L'HOTEL RICHELIEU".

DR R. A. KENNEDY

Gradué de l'Université McGill, Montréal et membre de l'Association des Médecins et Chirurgiens d'Ontario. 245 Rue Rideau.

LE PIEGE

TROISIEME PARTIE

Honneur pour honneur.

(Suite)

Le 30 janvier s'accomplissait la première condition de l'armistice ; les Prussiens prenaient possession de nos forts.

Bientôt la paix allait être signée. Claudine était toujours au lit, très faible, mais le chirurgien qui la soignait avait déclaré qu'elle ne courait aucun danger.

Lorsqu'il fit cette déclaration, Montmayeur était là.

Personne ne vit le sinistre regard qu'il laissa tomber sur la malade.

Il avait essayé jusque-là qu'elle mourrait.

Il voyait son espoir déçu. Et il était replongé dans le terrible alternation dont nous avons parlé : tuer cette enfant ou s'entendre accuser par elle.

— Seulement, disait le major, pas d'imprudences ; aucune émotion forte !... Pas trop de bruit non plus, autour d'elle ! Prenez bien soin de ne pas la réveiller quand vous la trouvez endormie. Et dans un mois elle sera sur pied !

Il sortit pour se rendre aux ambulances.

Dans un mois, se dit Montmayeur, elle sera morte.

Des rages folles le prenaient quand il pensait qu'il avait été le jouet des deux sœurs, mais ces accès de colère étaient suivis d'abattement profonds. Il avait beau songer à l'avenir, il en était maintenant effrayé parce qu'il ne voyait plus que creusé d'abîmes et peuplé de fantômes.

A Bourges, dans sa cellule de condamné, la père Doriat, résigné attendait l'heure de la mort.

Il n'avait pas vu, depuis des mois, de nouvelles de Garches. Il ne savait pas comment sa famille avait traversé la guerre. Il ignorait la mort de ses deux fils.

Le jour de la bataille de Buzoval, une partie de Garches avait été brûlée, l'église n'existe plus ; la maison de Marie Doriat, atteinte par les obus, ne présentait plus que quatre pans de murailles s'écroulant, noircies par les flammes.

Mario Doriat s'était réfugié à l'autre bout du village chez une vieille amie.

Et Doriat ne savait pas non plus, que la maison où il était né, ou toute sa vie laborieuse et calme s'était écoulée n'existait plus.

Le pauvre homme arrivait au terme de son sursis.

VI

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse. Quelques lecteurs pourraient douter qu'un sursis pût être accordé à un condamné, dans la situation où se trouve Michel Doriat. Ils auraient tort. Les précédents existaient et rien, ici n'a été inventé. Les objections, si elle étaient faites, tomberaient devant la réalité elle-même. En voici la preuve : Le 15 août 1886, une double condamnation à mort avait été prononcée par la cour d'assises de l'Aude contre les nommés Guilhaumet, Borras, accusés d'assassinat. L'un des deux Guilhaumet, fit après sa condamnation, des révélations importantes desquelles il semblait résulter que le second condamné était innocent. Le défenseur de Borras Me Viven écrivit alors une supplique chaleureuse au président de la république pour lui demander de retarder indéfiniment l'exécution des deux condamnés qui devaient avoir lieu à Aix.

Le sursis fut accordé, dans les mêmes conditions, on le voit, que celui de Doriat, et le juge d'instruction de Narbonne fut chargé de faire une nouvelle enquête. Quoiqu'ayant une première fois conclu à la culpabilité de Borras, ce magistrat fit un rapport favorable à ce dernier. La chambre des mises en accusation de la cour de Montpellier eut à statuer sur le dossier fourni par l'i. et M. de Monservin, conseiller à la cour, fut chargé d'une enquête supplémentaire.

Pendant que ce magistrat accomplissait sa mission un fait produi-

sait qui était de nature à démontrer péremptoirement la non-culpabilité de Borras.

La situation, on le voit est donc identique à celle de Doriat.

Pendant toute l'instruction nouvelle, Borras, victime d'une épouvantable erreur judiciaire, attendu de longs jours que son avocat vin lui annoncer son salut.

Et pendant de longs jours, chaque fois que s'ouvrait la porte de la prison, Borras, ne sut pas si la porte ouverte n'allait pas donner passage au bourreau et à ses aides.

Nous n'avons, on le voit, rien inventé et le sujet de ce roman, comme de ses précédents, est pris à la vie réelle.

VII

Que devenait notre ami Courland ?

Il voyait Marie Doriat et Lucienne très souffrant, mais en secret, car il ne voulait pas être rencontré par Jean de Montmayeur.

Quel était son but, à ce petit homme ? Et comment espérait-il venir à bout de Montmayeur, — sans preuves contre lui — de Montmayeur prévenu, intelligent et audacieux ?

Plusieurs fois Lucienne l'avait interrogé.

Il avait longtemps gardé le silence. Et à la fin, il avait dit :

Il faut que vous le sachiez. Car sans vous je ne puis rien faire. Vous m'avez obéi jusqu'aujourd'hui aveuglément... et vous avez bien fait. Jusqu'aujourd'hui, ni l'une ni l'autre vous n'étiez en danger. Mais à présent, il n'en est plus de même.

Un danger différent, toutes les deux... vous, mademoiselle Lucienne, c'est honneur qui est en péril... Quant à Claudine...

Eh bien, Claudine ? C'est sa vie !

Sa vie ! Moi, je saurai bien défendre mon honneur, mais elle est malade, ayant à peine sa connaissance...

C'est à vous de veiller sur elle ! Vous voulez savoir ce que j'espère, ce que je veux... surtout n'avons vous pas effrayés pas. Montmayeur, prévenu par les lettres que vous avez écrites sous ma dictée et qu'il a lues, — je m'y attendais — Montmayeur, prévenu par l'entretien que vous avez eu avec votre sœur dans votre chambre et que le misérable a entendu, — Montmayeur sait que vous n'ignorez rien de son crime : il a cru à votre amour, et sans Georges, vous étiez perdue. Il sait ainsi que puisque vous l'aimez, il n'a rien à craindre de vous. Se douterait-il même, que vous ne l'aimez pas et que cet amour n'a été qu'un piège, il a pour vous une passion si profonde qu'il vous épargnera encore. Mais Claudine ! C'est elle qui a découvert, aux Bernadettes, la phrase écrite par Bourrelle avec son sang. Elle, morte, personne ne peut plus accuser Montmayeur... Personne ne pourra plus dire : J'ai vu ! Personne autre que vous. Mais vous, il ne vous craint pas... Il est donc de son intérêt que Claudine disparaisse et c'est à qui vous tendre, j'en suis sûr ses efforts.

L'infinie !

Pour cacher le crime de Bourrelle, pour échapper sinon à une condamnation du moins à coup sûr à un scandale d'une accusation publique, Montmayeur commettra un nouveau crime.

Lucienne frémit et s'écria : — C'est horrible. Que prévoyez-vous !

Montmayeur est prudent. Il s'entourera de précautions. Tuer Claudine ouvertement, ce serait attirer l'attention. Ne craignez pas cela. C'est dans l'ombre qu'il commettra son forfait et ce ne sera pas, cette fois, à ses risques et périls comme lorsqu'il assassina Bourrelle, non, il n'emploiera ni le poignard, ni le revolver. Il aura recours au poison.

Le crime des lâches, le poison que l'on verse, en pleine nuit, dans les remèdes des malades, le poison que l'on administre à petites doses, qui n'a pas sur le champ d'effets bien terribles mais qui ronge lentement qui prépare à la mort, jusqu'à ce que celle-ci arrive brusquement, mais paraît naturelle.

Voilà, n'en doutez pas, mademoiselle Lucienne, ce que Montmayeur va faire. Voilà pourquoi je vous dis : Veillez sur Claudine. Prenez garde Ne la quittez pas. Ne détournez pas les yeux de son lit, ni la nuit, ni le jour.

A continuer.

PLUMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingenieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre. Chaudières en cuivre, Valves, aspirateurs et Bouillottes. Wrenches, Asbeston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux. Fourneaux pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouillottes. Lieux d'aisance, Eviers et baigns, etc. Ouverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

668, RUE SUSSEX, 558 En face de la rue George.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR 35 RUE METCALFE OTTAWA, ONTARIO

LAURENT DUBAMEL

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucissons, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront honorer de leur bienveillance son magasin.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE. Contre Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque et DOULEURS en général.

LINIMENT GENEAU. 35 ANS DE SUCCES. Seul TOPIQUE remplaçant le FEE sans douleur ni chute de poil. Adopté par les vétérinaires vétérinaires, éleveurs, entraîneurs, haras, etc.

Interessante Découverte Brevetée PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIES. PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES). Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer (à Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS. TOUTES LES ODEURS : ORIZA-OIL, ESS. ORIZA, ORIZA-LACTÉ, CRÈME-ORIZA, ORIZA-VELOUTÉ, ORIZA-TONICA, ORIZALINE, SAVON-ORIZA DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC.

JOS. FORTIER

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL. Coin des rues Cumberland et Clarence.

AVIS SPECIAL

Atelier de Marbre et Granit de la Cité R. BROWN, Prop. 26 rue York

CHS. DES JARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS - OTTAWA -

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAPOPORT IODÉ

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour lesquelles il est de foye de morue et le sirop antiscorbutique.

SANTAL DE MIDY

Pharmacie à Paris. Supprime Copaltes, Curbé et Injections. Guérit en 48 heures les gonorrhées. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend clair les urines les plus troubles.

Vin de Peptone et CHAPOTEAU

Le Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On croit sans cesse que les malades, les vieillards et les personnes atteintes d'Anémie par appauvrissement, Digestions difficiles, Diabète des aliments, Pylorite, Catarrhe, Cancer, Maladies du foie et de l'estomac.

MALADIES DE POITRINE SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX

GRIMAUD & CIE, Pharmaciens à Paris. Ce Sirop, universellement reconnu par les médecins, agit d'une grande efficacité dans les maladies des Bronches et du Péricardium, le Catarrhe des Bronches, les Pharyngites, les Catarrhes des Vésicules sébacées, les Catarrhes des Vésicules muqueuses, les Catarrhes des Vésicules salivaires, les Catarrhes des Vésicules sudorales, les Catarrhes des Vésicules mammaires, les Catarrhes des Vésicules cutanées, les Catarrhes des Vésicules osseuses, les Catarrhes des Vésicules cartilagineuses, les Catarrhes des Vésicules fibreuses, les Catarrhes des Vésicules nerveuses, les Catarrhes des Vésicules musculaires, les Catarrhes des Vésicules tendineuses, les Catarrhes des Vésicules ligamentaires, les Catarrhes des Vésicules synoviales, les Catarrhes des Vésicules articulaires, les Catarrhes des Vésicules osseuses, les Catarrhes des Vésicules cartilagineuses, les Catarrhes des Vésicules fibreuses, les Catarrhes des Vésicules nerveuses, les Catarrhes des Vésicules musculaires, les Catarrhes des Vésicules tendineuses, les Catarrhes des Vésicules ligamentaires, les Catarrhes des Vésicules synoviales, les Catarrhes des Vésicules articulaires.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"LE CANADA"

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE OTTAWA

D. L. BEAUDET

COIN DES RUES BAY et FLORENCE. OTTAWA

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambriser, Meubles, etc., etc.

Les meilleurs Machines améliorées sont en usages dans notre établissement

VENTE POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT.

HARRIS & CAMPBELL

Manufacturiers et Importateurs de Meubles

Appellent l'attention de leurs nombreux clients et le public en général sur la Grande Vente pour cause de Déménagement

LE 1er NOVEMBRE.

REELLE REDUCTION DE 10 POUR CENT

Par cette ancienne et honorable Maison d'Ottawa.

LES MEILLEURS ARTICLES. LES PLUS BAS PRIX. SATISFACTION A TOUS

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR (pres la Rue Sparks.)

AVIS! PATINS

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE S. LEVEILLE PROPRIETAIRE.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

E. B. EDDY

Bois de Charpente, Portes

Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc.

ALLUMETTES. "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

Pourraux a Reduction

Grandes réductions dans les Casques en Loutre, Mouton de Perse, Seal, Castor, Etc

Pelleri es, Dolmans, Bas, Etc Etc

JOSEPH COTE MANCHONNIER 114 RUE RIDEAU, OTTAWA.

SALLE DE VARIETES

Secrétaires, Bibliothèques, Chaises berçantes, Chaises d'étude, Chaises en tapis, Ameublement de salon, de chambre à coucher, Sofa, Canapés, Lits, tapis de seconde main, Meubles, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison.

682 & 684 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN N.B. Peeler de toutes portes.